

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 22 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux juin, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le quinze juin deux mille dix-sept, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET- Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire.

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hind BENAINI - Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET - Maribel AVILES CORONA - Imène BEN CHEIKH Farid RADJOUH - Marilyne HERLIN - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Thierry ATLAN - Jacqueline MARCONI.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Monique KUCINSKI - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY -- Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON - Malikat VERA - - Frank-Eric BAUM - Patrick BOURGEOIS - - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Marco PISANU - Mariane CIMINO - Lyonel CROS - Brahim MESSACI - Claude SANCHO.

ETAIENT REPRESENTES

Christian BRISSEPOT représenté par Jean-François CHAZOTTES
Eddy JOURDE représenté par Christine JANODET
Line ASSOGBAVI représentée par Marco PISANU
Denis REYNAUD représenté par Mariane CIMINO

1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Maribel AVILES CORONA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Marco PISANU demande une correction dans le procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal. Cette modification concerne son intervention au point 7 (page 24). Il convient de remplacer « 60 % d'enfants pour 40 % d'adultes » à la place de « 90 % d'enfants et 60 % d'adultes ».

Dans ces conditions la phrase est désormais la suivante : « *En termes de pourcentage, il y a 60 % d'enfants pour 40 % d'adultes* ».

Cette demande est intégrée.

Adopté à l'unanimité.

3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur PISANU pose des questions sur les décisions 223, 255, 287, 293, 294, 295 et 296.

Monsieur MESSACI pose des questions sur les décisions 223, 251, 252, 253 et 254.

4 – Communications de la Municipalité

« Chers collègues,

Dimanche dernier, avec le 2^{ème} tour des élections législatives, se concluait la longue séquence des élections nationales.

A cette occasion, je veux remercier les électeurs Orlysiens qui ont choisi, dans un contexte de très faible participation, de faire vivre la citoyenneté et la démocratie.

Je veux également remercier toutes celles et ceux qui, par leur engagement républicain, ont permis la bonne tenue des bureaux de vote. Je pense tout particulièrement aux assesseurs électeurs grâce à qui les bureaux de vote ont pu ouvrir.

Monsieur Jean-François MBAYE est désormais le député de la 2^{ème} circonscription.

Je serai attentive et mobilisée, autour de nos valeurs de solidarité et de justice sociale, pour que les voix des Orlysiens comptent pour les années à venir.

Dans un tout autre domaine, je veux rappeler la richesse, la qualité et la réussite des **2 mois d'animations et de fêtes** que nous venons de vivre dans notre ville :

- Avec les Fêtes des voisins,
- Toutes les fêtes dans les écoles et les quartiers,

- Tous les spectacles des Artistes Orlysiens sur scène au Centre culturel,
- Mais également la Parade de la Fraternité avec les Arts'Viateurs,
- Et enfin « Orly en fête » avec le Festival des arts de la rue et l'implication de nombreuses associations de la ville.

Cet investissement des associations et des services de la commune est un signe de la vitalité de notre ville.

Sans elles, sans eux, rien ne serait possible.

Je pense pouvoir leurs exprimer, au nom du conseil municipal, nos plus sincères remerciements.

Enfin, je vous rappelle que, comme tous les conseils municipaux de France, nous sommes convoqués, en séance extraordinaire, **le vendredi 30 juin à 19h (19H) pour préparer l'élection sénatoriale** du dimanche 24 septembre.

Vous le savez sans doute, les 35 conseillers municipaux d'Orly sont délégués de droit pour cette élection. C'est ce qu'on appelle les Grands électeurs. Ce vote pour l'élection des sénatrices et sénateurs revêt un caractère obligatoire.

C'est pourquoi vendredi 30 juin nous aurons à **élire les 9 délégués suppléants** de la commune qui pourraient être appelés à voter, en cas de défection de l'un d'entre nous le dimanche 24 septembre.

Vous venez de recevoir aujourd'hui ou vous allez recevoir demain, la convocation et les documents explicatifs pour ce vote.

Avant de conclure ces communiqués, je vous propose que nous participions, comme de nombreuses collectivités du Val de Marne, au mouvement de **solidarité avec les victimes des dramatiques incendies de Leiria au Portugal** et que nous adoptions, sans rapport, le principe d'une aide municipale de 1 500 Euros au profit de « l'Association de solidarité aux victimes de l'incendie de Leiria ». Madame la Maire met cette proposition au vote : *Adopté à l'unanimité.*

Je vous remercie.

Je vous propose de passer maintenant à l'examen de notre ordre du jour.

Préalablement je vous invite à participer, après-demain samedi, à partir de 9h30 dans les salons de la mairie, à la cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves des classes de CM2 ».

5 - Budget rectificatif 2017 du budget Ville.

Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly et 4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

6 - Budget rectificatif 2017 du budget annexe centre culturel.

Adopté à la majorité (4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

7 - Dotation de Solidarité Urbaine – rapport d'utilisation sur l'exercice 2016.

L'assemblée municipale prend acte.

8 - Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) 2016 définitif.

Adopté à l'unanimité.

9 - Admission en non valeurs des produits irrécouvrables 2016.

Adopté à l'unanimité.

10 - Attribution d'une indemnité de conseil au trésorier au titre de la gestion 2016.

Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

11 - Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.

Adopté à la majorité (4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

12 - Actualisation réglementaire des indemnités de fonction des élus locaux.

Adopté à la majorité (7 voix contre : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

13 - Ouverture du poste permanent à temps complet d'attaché territorial et d'ingénieur, à un titulaire ou à un contractuel, pour exercer les missions de chargé de projet en urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

14 - Adhésion au service de médecine préventive du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne.

Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

15 - Demande de Fonds Social Européen pour le cofinancement de l'action « Accompagnement Coordinateur Parcours d'insertion PLIE » à Orly.

Adopté à l'unanimité.

16 - Approbation de la dénomination d'espaces et d'un équipement publics en lien avec les projets d'aménagement.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

17 - Délégation du Conseil municipal à la Maire d'Orly relatif à l'exercice du droit de préemption urbain renforcé au titre de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Adopté à l'unanimité.

18 - Autorisation donnée au Conseil départemental du Val-de-Marne de déposer une demande de permis de construire pour la réhabilitation de la maison Foreau en crèche départementale.

Adopté à la majorité (4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

19 - Autorisation donnée à Madame la Maire de déposer les autorisations administratives nécessaires à l'aménagement d'une salle de musculation au complexe sportif Jean-Pierre BELTOISE.

Adopté à l'unanimité.

20 - Déclassement du domaine public communal d'une partie de l'emprise de l'ancien collège Desnos.

Adopté à la majorité (7 voix contre : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

21 - Approbation de la cession d'une partie de la parcelle Q 143 à Valophis Habitat nécessaire à la constitution de l'îlot G de la ZAC de la Pierre au Prêtre.

Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

22 - Cession par la Ville d'Orly des lots de la copropriété du 1 quater rue Louis Bonin.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

23 - Résiliation des marchés de travaux pour les lots 3 et 4 du marché n° 09-43, pour la construction d'un centre inter-génération.

Adopté à l'unanimité.

24 - Demande d'autorisation pour solliciter des demandes de financements auprès des financeurs pour l'enfouissement des lignes à haute-tension.

Adopté à l'unanimité.

25- Approbation de la convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire.

Adopté à l'unanimité.

26 - Approbation d'une convention entre la ville d'Orly et le collège Dorval relative à l'organisation d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) en partenariat avec l'Ecole municipale des Arts.

Adopté à l'unanimité.

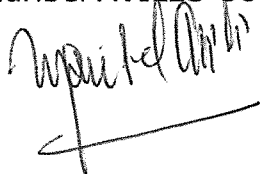
27 - Participation des communes aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé sous contrat du premier degré.

Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 23h.

La secrétaire de séance

Maribel AVILES CORONA



La Maire d'Orly

Christine JANODET

